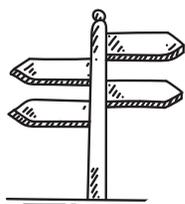


# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



HILLION, LE 3 JUILLET 2025

## RD 786 - RD 46

INAUGURATION DU GIRATOIRE DE LA CHAPELLE A HILLION

Ce jeudi 3 juillet, Christian Coail, président du Conseil départemental, André Coënt, vice-président délégué aux Infrastructures et aux mobilités douce, ainsi que les élus et élus du territoire, sont présents pour l'inauguration du giratoire de la Chapelle, situé entre la RD 786 et la RD 46. Cet aménagement moderne et structurant marque la fin de plusieurs mois de travaux qui ont transformé ce carrefour très fréquenté en un espace sécurisé, fluide et accessible à tous les modes de déplacements.

## UN AMÉNAGEMENT SÉCURISÉ, MULTIMODAL ET RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

Pensé dès l'origine comme un **carrefour multimodal**, le giratoire permet désormais une **cohabitation** sereine entre **automobilistes, cyclistes, piétons et transports en commun**. Il assure une continuité piétonne et cyclable vers la Vélomaritime et comprend une aire de covoiturage, un dépose-minute et des abris vélos sécurisés. Une attention particulière a été portée à la sécurisation des traversées, notamment pour les mobilités actives.

Le projet a également intégré des aménagements visant à **améliorer le cadre de vie des riverains**, comme la création de trottoirs, de bordures et d'un parking résidentiel sécurisé. Ces éléments facilitent aujourd'hui les sorties de véhicules en toute sécurité.

En matière d'environnement, une **gestion innovante des eaux pluviales** a été mise en place. Deux noues d'infiltration recueillent les eaux de pluie pour favoriser leur absorption naturelle dans la pleine terre, limitant ainsi le ruissellement et les risques d'inondation.

« Ce giratoire est bien plus qu'un aménagement routier : il incarne notre volonté de concilier sécurité, accessibilité et transition écologique. En facilitant les mobilités douces et en protégeant les riverains, cet équipement illustre l'engagement du Département pour des infrastructures durables et adaptées aux usages d'aujourd'hui comme de demain. » explique **Christian Coail**, président du Département des Côtes-d'Armor.



## BUDGET DU GIRATOIRE

Les travaux, interrompus durant la période estivale 2024 pour limiter les nuisances, ont repris en septembre pour une mise en service à l'automne. L'opération s'est déroulée dans un esprit de **concertation avec les riverains** et a mobilisé plusieurs entreprises locales :

- LOT 1 - Terrassements, assainissement, chaussée : Eurovia-Lessard – 664 299,85 €
- LOT 2 - Glissières de sécurité : AER – 21 996,12 €
- LOT 3 - Aménagement paysager : Nature et Paysages – 26 650,00 €
- Divers (signalisation, équipements complémentaires, études, etc.) : 64 213,20 €

**Montant total de l'opération : 777 159,17 € TTC,**

financés en grande partie par le Département, avec une contribution de la Région Bretagne (37 000 €) pour les aménagements liés aux transports collectifs et aux mobilités douces.



### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication  
Marine Beunardeau  
marine.beunardeau@cotesdarmor.fr  
02 96 77 68 56 / 07 64 39 05 81